

Argumentaire Journées d'Étude ANDES 10 et 11 juin 2022.

Comme chaque année L'ANDES vous donne rendez-vous pour les journées d'études. Ces moments de rencontres sont un moment fort dans la vie de l'association.

Dans nos pratiques souvent solitaires, ces rencontres sont autant d'occasions de faire connaissance, de se retrouver, échanger et réfléchir à notre exercice si singulier et encore mal connu. La réflexion à laquelle invite ces journées est soutenue par l'intervention de magistrats et de professionnels spécialistes des questions qui traversent nos pratiques.

L'année dernière, nous avons abordé la question de l'écoute, de faire le pari de l'écoute. En effet, l'enquête sociale est une pratique d'investigation, d'évaluation, censée apporter au magistrat qui l'a ordonnée, des éléments d'information et de compréhension susceptibles de l'aider dans sa prise de décision. L'enquête sociale est une rencontre entre un professionnel désigné par le juge aux affaires familiales pour sa compétence supposée et des membres d'une famille en crise. La mission de l'enquêteur social va bien au-delà du simple recueil d'informations. Face à un idéal d'objectivité souvent attendu, il y va de la subjectivité de l'enquêteur social.

Les échanges qui ont eu lieu au cours de ces journées ont montré, s'il en était besoin, la complexité de l'exercice et la singularité des pratiques.

Enquêteur social n'est pas un titre. L'enquêteur social est généralement un professionnel diplômé du champ social, éducatif ou psychologique. La pratique est solitaire. Chacun intervient avec des valeurs de référence plus ou moins conscientes, issues, le plus souvent, de la formation initiale. Quelles sont les grilles de lecture choisies pour regarder et rendre compte du réel ? Qui l'enquêteur social choisit-il d'entendre dans l'entourage des parties ? Quels éléments vont être appréhendés, retenus et transmis au juge ? Qu'est ce qui guide l'analyse et donnera lieu à une proposition souvent déterminante pour le devenir de l'enfant.

La liste des questions est sans fin.

Ainsi, cette année nous avons pensé pertinent d'interroger notre pratique d'enquête sociale au travers du prisme de l'éthique. Qu'est-ce que l'éthique ? Comment intervient-elle dans nos pratiques ? Que peut-elle garantir ?

C'est à ces réflexions que nous vous invitons à participer lors de nos prochaines journées. Ce travail d'élaboration et d'échange sera soutenu par Madame QUENIOUX BIROT, juge aux affaires familiales au tribunal judiciaire du Mans, par Paulo LOPES MARTINS, philosophe, chef du département éducation spécialisée à l'IETS de Nice, par Laurent PUECH, Assistant Social, ancien président de l'ANAS, créateur du site « SECRET PRO » et Nathalie DELALANDE, Conseillère technique en travail social, spécialiste des questions numériques et de la protection des données.

La présidente

Isabelle METGE